

SEANCE ordinaire du 14 mars 2025 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15

En exercice = 14

Présents à la séance : 9

Convocation du 04/03/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Stéphane GIRARD, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Dominique RAVAULT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ
M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrice LARONZE
M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Patrick JURY = pouvoir à M. Dominique RAVAULT

Absents : Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

Délibération n° 019 2025**Présentation et vote du CFU 2024 Budget annexe Lotissement du Clos des Bruyères**

Le CFU est présenté par Patrice LARONZE, adjoint aux finances.

FONCTIONNEMENT

Dépenses = 18 611,38 € Recettes = 21 311,60 € → soit un excédent de 2 700,22 €

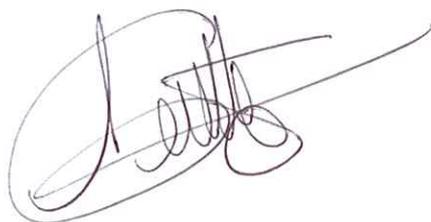
INVESTISSEMENT

Dépenses = 21 311,38 € Recettes = 9 718,09 € → soit un déficit de 11 593,29 €

Nos écritures étant concordantes avec celles du SGC Creusot Montceau, le Conseil Municipal adopte ce CFU par 11 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents ou représentés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

